

CERTIFICAT DE QUALIFICATION PROFESSIONNELLE

« OUVRIER CORDISTE NIVEAU 2 »

Date de Réception de la Demande :	Février 2002
Groupe Technique Paritaire du :	12 Septembre 2002
Créé par les CPNE du :	24 Septembre 2002
Numéro Répertoire	CQP N° 036 – 2002 09 24
Renouvelé le	29 septembre 2005
Date d'échéance :	31 Décembre 2008

Demandeurs :	FNTF – FEDERATION NATIONALE DES TRAVAUX PUBLICS FFB – FEDERATION FRANÇAISE DU BATIMENT
Responsable :	SFETH – Syndicat Français des Entreprises de Travaux en Hauteur
Adresse :	3 rue de Berri – 75008 PARIS
☎ :	01.44.13.31.44

Secteur d'activités	BATIMENT ET TRAVAUX PUBLICS
----------------------------	-----------------------------

Description sommaire de l'emploi :

Niveau de maîtrise des formations techniques de travaux sur cordes et à la sécurité des intervenants dans le chantier, appliquée dans le BTP qui correspond à une connaissance du sauvetage pour un titulaire du CQP d'ouvrier cordiste niveau1 ayant travaillé au moins 800 heures à la corde.

Dénomination de la Qualification	OUVRIER CORDISTE NIVEAU 2
---	---------------------------

Classement de la Qualification	<p>Niveau 2 – Position 1 - CCN ouvriers du Bâtiment Niveau 2 – Position 1 - CCN ouvriers des Travaux Publics</p> <p><i>Les salariés dont le positionnement antérieur est supérieur au minima visé ci-dessus bénéficient d'une majoration de 6 points sur le coefficient.</i></p>
---------------------------------------	---



REFERENTIEL DE CERTIFICATION DES COMPETENCES ATTENDUES DU TITULAIRE DU CERTIFICAT DE QUALIFICATION PROFESSIONNELLE DE « CQP OUVRIER CORDISTE NIVEAU 2 » ET MODALITES D'EVALUATION

ENSEMBLE DES COMPETENCES ET DES CONNAISSANCES A EVALUER	MODES DE VALIDATION	GRILLE D'EVALUATION																				
<p>Atelier 1 : Parcours sur corde fixe</p> <p>Franchir un parcours d'une hauteur d'une dizaine de mètres avec plusieurs situations types, sans jamais se mettre en danger.</p> <p>Le candidat effectue le parcours avec une protection par antichute mobile sur corde.</p>	<p>Une mise en danger du candidat rend l'atelier non validé.</p> <p>L'atelier validé est complété par une mention sur l'aisance du candidat (bonne, moyenne, insuffisante).</p> <p>Une aisance trop insuffisante, même sans mise en danger avérée, rend l'atelier non validé.</p>	<table border="1"> <thead> <tr> <th colspan="3">Atelier validé</th> <th>Non validé</th> </tr> <tr> <th>Bon</th> <th>Moyen</th> <th>Insuffisant</th> <th>Mise en danger</th> </tr> </thead> <tbody> <tr> <td></td> <td></td> <td></td> <td>0</td> </tr> <tr> <td></td> <td></td> <td></td> <td>Absence d'aisance</td> </tr> <tr> <td></td> <td></td> <td></td> <td>0</td> </tr> </tbody> </table> <p>Appréciation de l'aisance : (bonne, moyenne, insuffisante)</p>	Atelier validé			Non validé	Bon	Moyen	Insuffisant	Mise en danger				0				Absence d'aisance				0
Atelier validé			Non validé																			
Bon	Moyen	Insuffisant	Mise en danger																			
			0																			
			Absence d'aisance																			
			0																			
<p>Atelier 2 : Parcours « en tête » avec corde dynamique</p> <p>Effectuer un parcours « en tête » d'une dizaine de mètres de hauteur soit en libre, soit en artif. Les dégaines sont en place, le candidat est assuré par un collègue.</p> <p>En haut, réaliser un relais et installer un dispositif d'assurage du second.</p> <p>Mettre en place un rappel et descendre au sol en sécurité.</p>	Idem	Idem																				
<p>Atelier 3 : Secours</p> <p>Prendre connaissance de la situation d'un blessé placé à une hauteur de 5 m avec une protection par antichute mobile sur corde.</p> <p>Indiquer la procédure de déclenchement des secours, justifier la méthode, effectuer le secours en amenant le blessé au sol, l'installer pour attendre les secours.</p>	Idem	Idem																				
<p>Atelier 4 : Installation de corde levage</p> <p>Sur zone d'au moins 1m2 équipée de plusieurs points d'ancrage :</p> <ul style="list-style-type: none"> - Installer un amarrage de tête ; - Réaliser un fractionnement ; - Mettre en place un répartiteur de charge. <p>Sur la charge proposée, être en place un dispositif de levage par mouflage et poulie bloqueur.</p> <p>Être capable de passer un nœud dans le mouflage, redescendre la charge avec freinage ou passer un nœud dans le dispositif de descente.</p>	Idem	Idem																				
<p>QCM : Connaissances théoriques</p> <p>Idem Ouvrier cordiste niveau 1, connaissances plus étendues</p>	Mesure des connaissances indispensables à l'exercice du métier.	<table border="1"> <thead> <tr> <th colspan="3">Atelier validé</th> <th>Non validé</th> </tr> <tr> <th>Bon</th> <th>Moyen</th> <th>Insuffisant</th> <th></th> </tr> </thead> <tbody> <tr> <td></td> <td></td> <td></td> <td></td> </tr> </tbody> </table>	Atelier validé			Non validé	Bon	Moyen	Insuffisant													
Atelier validé			Non validé																			
Bon	Moyen	Insuffisant																				
<p>Entretien avec un jury :</p> <p>Présenter un dossier d'un chantier réalisé (20 min).</p>	Mesure de la capacité d'analyse, d'appréciation sur la sécurité, d'adaptation à une situation nouvelle.	<table border="1"> <thead> <tr> <th colspan="3">Atelier validé</th> <th>Non validé</th> </tr> <tr> <th>Bon</th> <th>Moyen</th> <th>Insuffisant</th> <th></th> </tr> </thead> <tbody> <tr> <td></td> <td></td> <td></td> <td></td> </tr> </tbody> </table>	Atelier validé			Non validé	Bon	Moyen	Insuffisant													
Atelier validé			Non validé																			
Bon	Moyen	Insuffisant																				

Pour obtenir le C.Q.P. « Ouvrier cordiste niveau 2 » :

- tous les ateliers doivent être validés,
- un atelier maximum doit avoir la mention « insuffisante ».